

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de membres :**

En exercice 27  
Présents 22  
Votants 27  
Quorum 14

**L'an deux mille vingt deux**

Le : 15 décembre

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Mme Annick BRUNEL**

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2022

**PRESENTS** : Annick BRUNEL, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, , Angelo MANIERI, Françoise BUSALLI, Alain MAISSE, Marine TOINON, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE.

**ABSENTS** : Christian SOULIER, Pierre MARCOUX, Jean-Paul FERRE, Sébastien OLIVIER, Charlélie ARNAUD,

**POUVOIRS** : Christian SOULIER à Annick BRUNEL, Pierre MARCOUX à Maryse RODRIGUEZ, Jean-Paul FERRE à Gérard DI FRUSCIA, Sébastien OLIVIER à Alain MAISSE, Charlélie ARNAUD à Annie OSTARD.

**SECRETARE** : Véronique GENEVRIER.

Délibération n°2022\_12\_05

**OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2023.**

Vu le Code Général des Collectivités et principalement son article L.2122-22, qui prévoit que le conseil municipal a compétence pour fixer les tarifs de fréquentation ou d'usage des services publics communaux,

Vu la délibération du 31 janvier 2022 fixant les tarifs communaux pour l'année 2022,

Lors de la réunion de la commission «Finances, Communauté d'Agglomération» du 06 décembre 2022, ont été étudiés les tarifs en vigueur. La proposition de tarifs 2023 st alors celle-ci :

<b>Mise à disposition de la salle Clavelloux</b>		
	<b>Habitants de la commune</b>	
	Location (du vendredi midi au dimanche midi)	
	tarif hiver (du 1er novembre au 31 mars)	400,00 €
	tarif été (du 1er avril au 30 octobre)	350,00 €
	Journée supplémentaire	155,00 €
	<b>Soirées privées d'associations communales</b> ( <i>gratuité de la location 1 fois par an ; les autres charges restent dues</i> )	155,00 €
	<b>Entités extérieures à la commune</b> ( <i>mais domiciliées sur le territoire de Loire Forez Agglomération</i> )	
	Soirée privative d'associations	935,00 €
	Assemblée générale sans repas	260,00 €
	Assemblée générale en semaine avec repas	520,00 €
	<b>Autres charges</b>	
	Caution	2 000,00 €
	Caution tri sélectif	50,00 €
	Participation au nettoyage	140,00 €
	Prêt vaisselle (uniquement pour associations et habitants de St-Romain sur présentation de justificatifs)	0,00 €
	Dérangement alarme	60,00 €
	<b>Mise à disposition du Club de l'Amitié</b>	
	Caution	150,00 €
	<b>Photocopies / Impression de documents</b>	
	<b>Particuliers</b>	
	Papier blanc A4 Impression noir et blanc	0,20 €
	Papier blanc A4 Impression couleur	0,50 €
	Papier blanc A3 Impression noir et blanc	0,40 €
	Papier blanc A3 Impression couleur	1,00 €
	<b>Associations</b>	
	Papier blanc A4 Impression noir et blanc	Gratuit jusqu'à 500 copies
	Papier blanc A4 Impression noir et blanc	Au-delà 0,20 euros/copie
	Papier blanc A4 Impression couleur	Gratuit jusqu'à 20 copies
	Papier blanc A4 Impression couleur	Au-delà 0,50 euros/copie
	Papier blanc A3 Impression noir et blanc	Gratuit jusqu'à 250 copies
	Papier blanc A3 Impression noir et blanc	Au-delà 0,40 euros/copie

	Papier blanc A3 Impression couleur	<i>Gratuit jusqu'à 10 copies</i>
	Papier blanc A3 Impression couleur	<i>Au-delà 1 euros/copie</i>
<b><u>Insertions publicitaires dans le bulletin municipal</u></b>		
	<b>Petite taille (9,5* x 6,5 cm)</b>	
	1 insertion par parution :	
	1 parution	48,00 €
	3 parutions	96,00 €
	2 insertions par parution :	
	1 parution	96,00 €
	3 parutions	192,00 €
	<b>Taille moyenne (19,2 x 6,5 cm)</b>	
	1 insertion par parution :	
	1 parution	96,00 €
	3 parutions	192,00 €
	2 insertions par parution :	
	1 parution	192,00 €
	3 parutions	384,00 €
	<b>Page complète (4ème de couverture)</b>	
	1 parution	384,00 €
	3 parutions	768,00 €
<b><u>Concessions funéraires</u></b>		
	<b>Columbarium (par case)</b>	
	15 ans	228,00 €
	30 ans	684,00 €
	50 ans	1 022,00 €
	<b>Cimetière (par m<sup>2</sup>)</b>	
	15 ans	28,00 €
	30 ans	80,00 €
	50 ans	113,00 €
<b><u>Taxes funéraires</u></b>		
	Exhumation d'un corps	39,75 €
	Fermeture/scellement de cercueil	22,75 €
<b><u>Droits de place</u></b>		
	Par mètre linéaire et par jour	0,50 €

<b>Location Préau Hildegarde</b>		
		40,00 €
<b>Navette</b>		
	Trajet vers ou depuis Montbrison ou Précieux	1,00 €
	Trajet dans Saint-Romain-le-Puy	0,50 €
	Trajet vers ou depuis Sury-le-Comtal	1,00 €

**Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (24 voix pour, 3 abstentions) :**

**- approuve les tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 conformément au tableau présenté ci-dessus.**

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 20 décembre 2022  
Le Maire, Annick BRUNEL



*[Handwritten signature]*

La Secrétaire de séance,  
Véronique GENEVRIER

*[Handwritten signature]*



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :